

Nos suppléments musicaux

A. Sonate op. 10 de César Franck (1835)

B. Motet "Christi Virgo dilectissima" de Johannes Claux (16e s.)

---

A. Grande Sonate pour le Piano-Forté, composée et dédiée à Mr Jos. Franck Par Son Frère Cés. Aug. Franck, de Liège, âgé de 13 ans.

Pour être explicite, le titre de cette sonate mérite quand même quelques remarques. Cet opus 10 (cette indication figure en tête du premier mouvement) se situe entre les deux Concertos de piano op. 9 et op. 11. Ce dernier seul a été conservé. Enregistré par Jean-Claude Vanden Eynden pour "Musique en Wallonie" en 1983.

L'âge donné par le compositeur - treize ans! - situe sa composition en 1835, c'est-à-dire juste avant son premier voyage à Paris, ou dans cette ville, alors que Reicha vient de l'accepter comme élève (fin mai 1835). Personnellement, je penche pour cette dernière hypothèse, Franck n'ayant jamais manifesté, dans ses compositions antérieures, le moindre souci de classicisme.

La dédicace "à Mr Jos. Franck", frère du compositeur, suggère que César donnait des leçons de piano à son cadet, celui-ci étant par ailleurs inscrit au Conservatoire de Liège dans la classe de violon de François Prume. En 1825, Joseph, né en 1828, n'a que sept ans! S'il était capable de jouer cette "Grande sonate", le moins qu'on puisse dire c'est que l'élève était aussi bien doué que le maître, ce que la suite a d'ailleurs montré.

La Sonate op. 10 est signalée par Julien Tiersot dans son article Les oeuvres inédites de César Franck in Revue musicale, Paris, 1.XII.1922. Il la trouve inspirée par Beethoven et Haydn. En 1835, un apprenti compositeur, même plus âgé que le jeune César Franck, aurait pu choisir de moins bons modèles! C'est pourquoi je pense ici à une intervention de Reicha, qui se serait efforcé de détourner l'adolescent des fallacieuses Fantaisie et Variations brillantes qui, jusqu'alors, avaient retenu toute son attention.

D'autre part, si on compare la technique de piano développée dans cette sonate à celle de ses Variations brillantes op. 5, du Concerto op. 11 et de la Deuxième fantaisie op. 14, on s'aperçoit que le compositeur restreint le jeu pianistique tant aux possibilités du dedicataire qu'au style de ses modèles. Néanmoins, on remarquera l'emploi fréquent de l'aigu à la main droite et l'extension de la main gauche vers le grave, de sorte que l'exécutant embrasse toute l'étendue du clavier. De même, l'usage un peu trop généreux des FF rappelle que Franck était reconnu pour la puissance de son jeu. Enfin, il a abondamment doigté le début du premier mouvement vif, et simplifié la notation en dessinant le signe  pour indiquer "octava sopra".

Cette Grande sonate op. 10 comporte les trois mouvements de

la sonate classique :

1. Larghetto (ré mineur, C), 15 mesures et Allegro moderato (ré majeur, C), forme sonate classique.
2. Adagio. Andante moderato (si mineur, C).
3. Rondo. Allegro vivace (ré majeur, 2/4).

Un mot de l'adagio reproduit ici. Les six mesures d'introduction et la dernière reprise du thème en octaves, FF, sont évidemment plus grandiloquentes qu'expressives. Mais ce genre de choses était monnaie courante à l'époque, et encore bien loin dans le XIXe siècle. Nous les admettons donc comme des tournures consacrées par l'usage. Malheureusement, la cadence finale, pour l'être tout autant, est vraiment ratée. Manifestement, les "sacrés doigts de pianiste", comme disait Weber, l'ont emporté sur le bon goût. Dommage!

Il me reste à remercier très sincèrement le Notaire Jeghers, Past-Président de "Musique en Wallonie", qui m'a fort aimablement communiqué la photocopie de cette page qui, j'espère, sera une lecture agréable pour nos membres.

J. Q.

---

#### B. Le motet "Christi Virgo dilectissima" de Johannes Claux.

La maîtrise de l'antique collégiale Saint-Jean l'Evangéliste, à Liège, a toujours été dirigée par des musiciens talentueux<sup>1</sup>. Ces maîtres de chant étaient prêtres et percevaient les revenus de l'autel de Saint-Ambroise, lié à leur charge. C'est grâce à cela que, malgré d'importantes lacunes dans les Conclusions capitulaires, nous pouvons les suivre de façon assez continue.

Le décès du "succentor" Johannes d'Ysier, en 1552, laisse la place libre à Johannes Claux alias Nicolaï. De 1542 à 1545, celui-ci avait été recteur de l'autel de Saint-Nicolas, un des quatre bénéfices réservés aux chantres de la collégiale. Mais dès 1555, Claux disparaît et l'autel de Saint-Ambroise est attribué successivement à Gérard Hassendale (1555), Petrus de Xhenemont (1557-1560), Gezin (1562-1563). Claux réapparaît en 1565-1566, mais est remplacé de 1567 à 1569 par Adamus da Ponta. Celui-ci devient alors maître de chant de la cathédrale Saint-Lambert<sup>2</sup>.

La dernière mention que nous trouvons à propos de Johannes Claux est datée du 3 octobre 1573. Johannes Guyot de Castileti<sup>3</sup> rend compte au Chapitre de Saint-Jean de l'exécution du testament de Johannes Claux. Il réclame la restitution d'une aube, d'une amicte et d'une chasuble neuve que Dnus Adamus da Ponta s'était indûment appropriées.

On ne connaît que deux oeuvres de Claux, le présent motet et une "Missa Christi Virgo dilectissima" à 4 voix (sauf le "Sanctus", à 5 voix), qui figure dans le Chorbuch I (folios 72<sup>v</sup> à 92<sup>r</sup>) du Dom d'Aix-la-Chapelle. Cette messe-parodie sur le motet que nous donnons ici a été publiée par "Musique vivante au Pays de Liège, répertoire de la Session musicale d'Eté. Harzé, 1953. Transcription José Quitin"<sup>4</sup>.

Le motet "Christi Virgo dilectissima" ressortit au style

imitatif syntaxique en usage au XVI<sup>e</sup> siècle. La parenté des motifs de tête confère à l'ensemble une grande cohésion. On remarquera une certaine liberté dans les entrées en imitation de la 1<sup>a</sup> pars, tandis que le début de la 2<sup>a</sup> pars est plus rigoureux. Les phrases mélodiques, assez longues, se déroulent tout en souplesse ; leur conclusion comporte souvent une vocalise. L'ensemble est heureusement "aéré" par de fréquentes suspensions de 2 à 4 mesures ménagées aux différentes voix.

Nous espérons que l'exécution de ce motet classique de l'Ecole liégeoise du XVI<sup>e</sup> siècle tentera nos chefs de chorales.

José QUITIN.

1. Voir notre Fascicule 2 : Les musiciens de Saint-Jean l'Evangeliste à Liège, de Johannes Ciconia à Monsieur Babou (ca 1400 - ca 1710), Publication de la Société liégeoise de Musicologie, Septembre 1982, ainsi que les ouvrages publiés à l'occasion du millénaire de cette collégiale :
    - a. La Collégiale Saint-Jean de Liège. Mille ans d'art et d'histoire, J. DECKERS, Les maîtres de chant de la Collégiale Saint-Jean l'Evangeliste, à Liège, au XVI<sup>e</sup> siècle par José QUITIN (127-131)
    - b. Millénaire de la Collégiale Saint-Jean de Liège. Exposition d'Art et d'Histoire (1982) XI-Musique par José QUITIN / Guido SCHUMACKER (263-264/271-272).
  2. Voir J. QUITIN, Un musicien liégeois du XVI<sup>e</sup> siècle, Adamus de Ponta, in Bulletin de la Société liégeoise de Musicologie, 21 (1978), 17-21, avec supplément musical (2 motets) et 2 autres dans le Bulletin 65 (1989).
  3. Voir A. AUDA, La musique et les musiciens au Pays de Liège, Liège, 1930 (141-146) et B. EVEN, Jean Guyot de Châtelet (...), mémoire de licence, Université de Liège, 1974 (inédit).
  4. Adresse : Ghislain ZEEVAERT, 2a, rue Saint-Paul, B-4000, Liège.
-